



**Discours véritable de diverses conspirations nagueres
decouvertes contre la propre vie de la tresexcellente Majeste
de la Roine, par assassinemens autant barbares, comme sa
conservation a esé miraculeuse de la main tout puissant,
opposée aux desseings pernicioeux de ses Anglois rebelles &
aux violences de ses tres-puissants ennemis estrangers**

<https://hdl.handle.net/1874/9404>

DISCOVRS

12.

VERITABLE DE DI-
VERSES CONSPIRATIONS

nagueres descouertes contre la propre vie de la
tresexcellente *Maiesté de la Roine*: par assassine-
mens autant barbares, comme la conseruation a
esté miraculeuse de la main du tout puissant, op-
posée aux desseings pernicieux de ses Anglois
rebelles, & aux violences de ses tres-
puissants ennemis estrangers.



A LONDRES
Imprimé par Charles Yetfweirt Esq.
Nouembr. 1594.



RECIT VERITABLE DE MAINTES
conspirations horribles Complottees par plusieurs
traistres & rebelles Anglois avec quelques puissans
ennemis estrangers contre la propre personne
de la tresexcellente Maiesté de
la Royne.



Est vne chose hors de doute,
que la diuersite des Iudgemens
des hommes est au iourdhuy
grande par le monde sur les acti-
ons de ces deux grands Rois &
Princes, ascauoir la Roine d'An-
glettre & le Roy d'Espagne, durant le cours de
leurs inimities & querelles: de sorte, que de part
& d'autre, les amis & ennemis, selon qu'ils sont
pouffez de leurs humeurs, repaissent aussi le
monde de rapports proportionnez a leurs affecti-
ons passionnées, cestuy ci condamnant, cestuy la
recommendant, les actions de l'un ou de l'autre.

Si n'y à il en toutes choses qu'une verité, au ni-
ueau de laquelle tous rapports doiuent estre
compassez & reformez. Et ne fault poinct doubter,
qu'entre tous peuples il ny en ait tousiours de
toutes sortes de degres & vocations, lesquels, sans
se laisser emporter au vent de la faueur de l'un ou
de l'autre de ces deux grands Princes par les aisles

de leurs affections & passions desordonnées, scauent bien mettre du poix & du temperament à la precipitation de leurs iugements, sans prononcer ou mettre en auant ny sentence ny opinion partielle, soit en faueur, ou bien en disgrâce & desfaueur de l'vn de ces deux Princes.

Or ceux de ceste tierce espece & disposition estans en grand nombre, en cas qu'ils puissent estre pleinement informez par preuues manifestes & suffisantes, des actions & des iustes causes des comportements mutuels de ces Princes l'vn enuers l'autre, & par ce moien poser vn fondement solide à leurs condamnations ou approbations: sans doute, par leurs opinions bien digerees & leurs iugemens affermis sur le fondement d'vne verité indubitable, oultre le contentement & satisfacti-on particuliere qu'ils en recuilleront, ilz viendront en oultre à desillir les yeux de plusieurs qui maintenant sont partializez, à ce que par le lustre & le regard de la verité, ilz puissent reformer leurs conceptions & discours, & iuger des actions de ces deux Princes selon la regle d'equité & droicture.

Mais de former vne conclusion tellement fortifiée de bonnes preuues, qu'elle puisse donner resolution aux esprits qui restent en suspens, & conueindre l'erreur de plusieurs, qui sans malice affectée sont aultrement persuadez: c'est chose à l'ad-
 uenture

uenture, qui peult sembler de prime face, ou du tout impossible, ou du moins certes tresdifficile.

Et toutefois, attendu que pour la pluspart les faux rapports prennent leur forme & fondement sur des coniectures extrauagantes & des opinions particulieres, que les esprits des hōmes bizarrez viennent à tordre en diuers sens & contraires, plustost que sur la connoissance d'vne verité bien prouuée & du tout inuariable: ceste seule preuue de laquelle nous vsérons, comme estant la plus propre, pourra satisfaire à bon droict, à tous ceux qui paisiblement voudront acquiescer à la force de la verité & raison: c'est d'exposer à la veüe publique des hommes, les faicts & actions de ces deux grands Princes: et ce auec vne clarté si manifeste, que la verité ne puisse honestement estre desmentie ni desfiguree par vn sens contraire. Par cela tout le monde conoistra clairement, combien sont iniustes & deshonestes les actions du Roy d'Espagne & de ses ministres à l'encontre de la Roine d'Angleterre: & combien ilz sont contraires à tous reglements militaires, aux respects mutuels des Princes, & à tous exemples d'humanité: Chrestienne obseruez de tout temps, mesmes en l'ardeur des guerres, cōtentions, & querelles qui suruiennent entre les Princes. Car ceux-cy ont laschement attenté de raurir la

vie à la Roine d'Angleterre, non par armes & par
 les actiōs ordinaires de la guerre, mais clandestine-
 ment & par assassins recherchez en diuerses sortes:
 chose qui depuis le commencement du monde,
 lors que *Cain* le premier meurtrier tua son frere
Abel, a tousiours esté detestée & de Dieu & des
 hommes. C'est ainsi que ce Roy à tousiours voulu
 poursuiure le cours de ses iniustes & ambitieuses
 entreprinſes, pour ranger soubz l'honneur de ses
 conquestes les Prouinces & Roiaumes d'une telle
 Princesse apres qu'il l'auroit ainsi valeureusement
 veincue. Cela dy ie estant à plein verifié par vne
 manifestation indubitable des actions du Roy d'
 Espagne d'un costé, sans que iamais on ait attenté
 ny pourpensé aucun faict semblable de la part de
 la Roine d'Angleterre, tout le monde pourra
 toucher au doit le quel de ces deux Princes est à
 condamner, & les actions à detester selon la regle
 d'honesteté & iustice.

Or ie dy qu'il ne se peult nier, que la vie de la
 Roine d'Angleterre n'ait este cy deuant & souuen-
 tefois recherchée par des meurtriers apostez, des-
 quels plusieurs ont esté apprehendez, iustement
 condamnez, & publicquement executez à mort.
 Et en quelques vngs de tels attentats ont este en-
 uelopez aucuns des ministres du Roy d'Espagne,
 comme *Bernardin de Mendoze* & ses semblables.

*Bernardin
 de Men-
 doze*

Mais

Mais oultre tout cela, que le mesme n'ait esté no-
 toirement proiecté & pourfuiui, principalement
 par les practiques Espagnoles, cela fut, n'a pas long
 temps, du tout manifesté par l'apprehension, con-
 fession, condamnation, & execution de trois Por-
 tugais, lesquels apres auoir esté saisis, atteints, con-
 ueincus, & selon leur propre confession, condam-
 nez, quand ilz furent es places de leur execution,
 demanderét, pour ce regard, pardon à Dieu pub-
 liquement avec signes d'une vraie repentance;
 & persisterent constamment iusques à la fin en
 leurs affirmatiues, avec grandes exclamations con-
 tre le Roy d'Espagne & ses ministres, par lesquels
 ilz auoient esté mis en besoigne, & pour la fin
 scellerent de leur propre sang leurs confessions
 estre veritables.

2. Ceux qui furent ainsi condemnez, estoient vn
 certain Docteur *Lopez* Portugais, de long temps
 domestique & l'vn des mediciens de la Roynne:
 les autres estoient aussi Portugais, nagueres re-
 conciliez & reduictz au seruice du Roy d'Espagne:
 & neantmoins avec quelques couleurs & pre-
 textés, residents ou frequentans en ce Royaume.
 L'vn estoit nomme *Stephano Ferrera de Gama*, aiant
 iusques alors esté tenu en Portugal, pour homme
 de quelque qualité et en bonne reputation et esti-
 me,

Lopez

Stephano Ferrera de Gama

*Manuel
Lewis Ti-
noco.*

me, l'autre estoit *Manuel Lewis Tinoco*, lequel auoit acces et credit avec les counseillers du Roy d'Espagne en Bruxelles.

Or furent ces trois sollicitéz et amorcez par promesses de grandes recompenses d'attenter vn si vilain acte & horrible, & d'en promettre l'effect, & ce, en la personne d'vne dame, d'vne fille, d'vne Roine sacrée, d'vne qui a regné avec plus d'honneur & de felicité par l'espace de trentesix ans entiers, & avec plus de ioie et de contentement de son peuple, qu'aucun aultre de ses predecesseurs, sans ceder à pas vn d'entre eux. Et pour verifiser comment & par qui ceux ci furent pratiquez pour l'execution d'vn faict tant enorme, les preuues que sur cela nous auons maintenant à produire en feront foy suffisante: lesquelles consistent en vn fidelle recit des confessions des parties tant par leurs propres bouches, que par les escrits qu'ils en ont faictz de leurs mains, esquelles ilz ont persisté constamment iusques à la mort avec repentance de leurs faultes.

Lopez.

Premierement le medecin *Lopez*, lequel deuoit perpetrer ce forfait par poizon quil donneroit à sa Maiesté, a cōfessé que ces dernieres années il auroit este induict à faire secretement seruice au Roy d'Espagne par le moien d'vn certain *Manuel Andrada* Portugais, hōme pour lors fort employé en

*Manuel
Andrada.*

France

France par dom *Bernardin* Ambassadeur là resi- *Bernardin*
 dent pour le Roy d'Espagne. Par cestui là *Lopez*
 receut vn ioiau de grand prix garni d'vn grand
 Diamant & d'vn grand Rubi, que le dict *Andrada* *Andrada*
 luy presenta de la part de *Christofero de Moro* *Christofero*
 special counseiller du Roy d'Espagne, duquel aus- *de Azoro*
 si, selon qu'il disoit, il receut & apporta au mes-
 me Docteur de la part du Roy mesme d'Espagne,
 vn accolade pour l'accourager à lui continuer son
 seruice à couuert.

Lopez confessa en oultre, auoir esté informé du *Lopez*
 desir affectionné du Roy d'Espagne, pour le
 gaigner à son seruice: non seulement par *Andrada*, *Andrada*
 mais aussi par *Roderoquo Marques* Portugais *Roderoquo*
 homme communément employé en semblables *Marques*
 pratiques par le Roy d'Espagne. Le medecin
 donc gaigné par telles inductions, donna son
 consentement, & enuoya souuent en secret des
 aduertissemens au Roy d'Espagne, touchant les
 occurrences & actions de la Maiesté de la Roynes,
 selon qu'a raison de sa charge, il en pouuoit auoir
 cognoissance.

Après cela, sur les diuerses ouuertes qui luy
 furent faites, il consentit à ceste damnable entre-
 prise d'oster par poison la vie à la Roine sa Mai-
 tresse, sur la promesse de recompense qui luy fut
 faite de la somme de 50000. escuts. A ceste fin il en-

Andrada uoya premierement à Calais *Andrada* pour con-
Fuentes ferer avec le Comte de *Fuentes*: puis attiltra l'aul-
Stephano tre Portugais appellé *Stephano Ferrera de Gama*,
Ferrera de pour escrire des lettres à *Stephano Ibarra*, Secre-
Gama taire du Roy à Bruxelles: lesquelles furent enuoi-
Stephano ées, selon l'ordonnance de *Lopez*, par *Gomez d'A-*
Ibarra. *uila* Portugais, pour asseurer le Secretaire *Ibarra* &
Lopez le Comte de *Fuentes*, que suiuant sa promesse il
Gomez d' entreprendroit resoluement de depescher par
Anila poison la Maiesté de la Roynne: pourueu qu'ilz eus-
Fuentes sent pouuoir pour luy deliurer la somme de cin-
 quante mille escuts, dont on luy auoit fait offre.

Or ont esté toutes ces mesmes choses confir-
Ferrera mées par les deux aultres Portugais *Ferrera* &
Lewis *Lewis*: lesquels ausi, selon leur confesion, conspi-
 rerent en la mesme enterprise avec la Medecin. Et
 encores que le delay de cest exploit soit veritable-
 ment aduenu par la bonté & prouidence de Dieu
 speciale enuers ceste sienne Roynne & Princesse,
 neantmoins, tant le Medecin, que les deux aultres
 Portugais, ont confessé ce retardement auoir este
 du tout contre leur intention & propos: pour na-
 uoir peu estre fournis à temps les cinquante mille
 escuts: lesquels on promettoit bien de iour en iour,
 mais la prouision en estoit retardée, pource que le
 Roy d'Espagne ne trouuoit à propos de commet-
Andrada tre vn affaire de telle importance à *Andrada*
 homme

homme estimé de trop basse estoffe. Il desiroit
 plustost que cest affaire fust mesnagé par *Ferrera* Ferrera
 homme de reputation plus grande. Le Docteur
 donc ayant derechef asseuré par cestuy là l'execu-
 tion de son vilain & malheureux desleing : en fin
 par l'ordonnance du Roy d'Espagne les lettres de
 change, pour ceste somme, furent deliurées par le
 Comte de *Fuentes*. Cela arriua au mesme instant Fuentes
 qu'il pleut à la bonté de Dieu tant enuers sa Ma-
 iesté que tout son estat & son peuple, permettre
 que ceste conspiration fust heureusement descou-
 uerte, par le grand soing & diligence de l'un des
 Seigneurs du priué Conseil de sa Maiesté : & par
 ce moyen, tous ces trois criminels furent distin-
 ctement apprehendez avec leurs lettres & escrits,
 esquels estoient exprimez, avec leurs actions &
 conseils, les reglements pour cest effect des con-
 seillers Espagnols, tant en Espagne, qu'a Brux-
 elles.

Le second Criminel qui estoit *Stephano Ferrera* Stephano Ferrera de Gama
 de *Gama*, a confessé auoir eu premierement intel-
 ligençe de ceste deliberation d'empoyzonner sa
 Maiesté par l'adresse du Comte de *Fuentes* & du Fuentes
 Secretaire *Ibarra*; lequel cōseil *Manuel Lewis* affer- Ibarra
 me pareillemét auoir esté par luy notifié à *Ferrera* Manuel Lewis
 tant par escrit, que par paroles, de la part des sus-
 dits deux conseillers. En oultre *Ferrera* confesse Ferrera

Christoforo Moro. auoir receu diuerses lettres sur ce subiect de *Christoforo Moro*, & mutuellement luy auoir enuoié response pour le tenir informé de ses procedures: comme aussi il auoit receu diuerses lettres de *Manuel Lewis* resident à Bruxelles, touchant les occurrences de delà. A confessé d'auantage auoir escrit des lettres par mandement du Docteur *Lopez* au Secretaire *Ibarra*, par lesquelles il faisoit offre & promesse au nom de *Lopez* de l'exploict de cest horrible faict de l'empoisonnement de la Royne, avec la cōdition de remunerer *Lopez* de la somme de 50000 escuts. Que ces lettres furent portées à *Ibarra*, par *Gomez d'Auila* Portugais, par l'adresse & aux fraiz du Docteur *Lopez*: ce que *Gomez* a semblablement confessé. D'autre part *Manuel Lewis* fut aussi expressément enuoié en Angleterre vers *Ferrera* par le Comte de *Fuentes* & *Ibarra*, pour l'induire à conferer promptement avec *Lopez* touchant ceste enterprise, ce que luy *Ferrera*, confessé auoir faict à diuerses fois.

La confession de *Manuel Lewis* porte qu'il fut premierement informé de ce dessein d'empoisonner la Roine par le Comte de *Fuentes*, lequel par son Secretaire luy fit monstrier la lettre escrite par *Andrada* au dit Comte au nom du Docteur pour effectuer ceste enterprise, laquelle lettre alors luy deposant auroit leuë. A confessé pareillement

ment que lors qu'il fut enuoié en Angleterre par
 ledit Comte de *Fuentes* pour traicter avec le Do-
 cteur & avec *Stephano Ferrera* sur l'execution de
 ce forfait, le Comte le requist de faire que *Lopez*
 fust bien aduertit par *Ferrera*, que le Comte auoit
 receu mandement du Roy d'Espagne, d'induire
Lopez à l'execution de son fait en toute diligence,
 pour donner au Roy par ce moien, yne plaifante
 & gaillarde *Pasque*. Ainsi arriua il en Angleterre
 là ou par trois diuerses fois il eut conference sur ce
 subiect: apres que sur son partement de Bruxelles,
 le Comte de *Fuentes* & le Secretaire *Jbarra*, luy
 firent prester serment d'estre fidelle & secret en
 cest affaire, ce qu'il fit en leur presence.

Aussi apporta il vn particulier message du
 Comte à *Ferrera*, pour haster le Docteur *Lopez*
 à l'execution de son fait avec promesses d'hon-
 neurs & de recompenses par dessus les 50000 es-
 cuts, & de grands aduâcements pour les enfans du
 Docteur: L'asseurant qu'il auoit mandement du
 Roy d'Espagne, de donner à *Lopez* tout ce qu'il
 voudroit demâder, pour mener à fin ceste grande
 entreprise. Pour la fin, *Manuel Lewis* auoit aussi
 apporté par mandement du Comte de *Fuentes*
 deux lettres de change d'vne somme d'argent
 pour estre monstrées au Docteur *Lopez*, & ainsi
 haster l'execution de cest affaire. Mais *Ferrera* &

Lopez *Lopez*, furent apprehendez deuant que lesdictes lettres de change fussent presentées & monstrées à *Lopez*: Et neantmoins sur la recherche qui s'en fist, elles furent puis apres trouuées sur *Manuel Lewis* & sont encores en estre pour estre exhibées & veuës, aians esté escrites par vn *Gonzalo Gomez* à *Pedro de Carreras*, & vn aultre par le mesme *Gomez* à *Ian Pallacios*: en laquelle lettre est faicte métiion de faire le paiement à quelqu'vn designé par le nom de *Francisco de Torres*, mais en effect & verité à *Manuel Lewis*. Car en diuerses affaires maniées par ledict *Lewis*, selon sa propre confession, on estoit d'accord qu'il prendroit le nom de *Francisco de Torres*.

Gomez d'Avila Sa confession porte d'auantage, que quand *Gomez d'Avila*, eut porté les lettres de *Ferrera* pour certifier le Comte de *Fuentes*, que *Lopez* aiant l'assurance de 50000. escuts, effectueroit son entreprise: Ledit *d'Avila* demeura tout vn mois sans responce, d'autant que le Comte attendoit plus ample resolution d'Espagne. *Gomez* neantmoins retourna apportant parole à *Ferrera* que si tost que le Comte auroit du Roy resolution plus certaine, *Manuel Lewis* seroit enuoie en Angleterre avec la mesme resolution. Et c'est suiuant cela, que ceste resolution aiant esté apportée d'Espagne, *Manuel Lewis* dict auoir esté enuoie en Angleterre avec

avec deux lettres, l'un du Comte, l'autre d'*Jbarra*, *Ibarra*
dattées à Bruxelles le 12. & 14. de Decemb. 1593.

Il se pourroit tirer beaucoup d'autres preuues des manifestes circonstances exprimées tant en l'examen de ces trois hommes, qu'en leurs escrits, partie interceptez par le chemin, partie faiziz avec eux, lors qu'ilz furent apprehendez: pour verifiser que la source de ces malheureux desseings & plusieurs paiennes actions, est procedée du Roy d'Espagne & de ses conseillers. Mais attendu la cōcur-
rence entiere, sans aucune contrariété ou variété, de ces trois Portugais en toutes leurs confessions cy dessus recitées, la preuue est asses notoire, qu'ils estoient attiltrez à cest effect, nommément par les counseillers du Roy d'Espagne, lesquels ausi se disent auoir eu mandement de leur Roy pour cest effect: sans qu'autrement il y eust en eux aucune mauuaise disposition ou malice precedente enuers sa Maiesté, & sans aucune iniure ou dommage par eux receus de la part ou de la Royne, ou de ses subiects. Et sur cela la repentance de *Manuel* *Manuel*
Lewis pour son forfait contre sa Maiesté est bien *Lewis*
considerable, selon que bien peu deuant sa mort, aiant escrit de sa propre main le recit de tous ses comportements en ceste action, il en faict la conclusion par ces paroles: *Dieu doit par sa diuine mercy que toutes ces choses machinees & pro-*
iectées.

iebtées par le Roy d'Espagne contre la Maieſté de la Roine, ne puiſſent iamais auoir aucun effect. Et Dieu doit par ſa bonté que toutes ces traifons ainſi ourdies puiſſent eſtre deſcouuertes & rompues, en prolongeant par longues années la vie de ſa Maieſté, avec adiunçtion de plus grands eſtats, ſelon qu'elle le merite & que ſes loiaux ſubiects le deſirent.

Or ces choſes bien conſiderées informent à plein tout le monde, pour iuger, nonobſtant tous deſguiſemens contraires, avec quelle fureur & barbarie la Roine d'Angleterre eſt indignement outragée: Et combien le Roy d'Espagne, par le propre teſmoignage de ſes Couſeillers intimes, merite d'eſtre condamné deuant Dieu & les hommes: ſi cen'eſt qu'apres, en eſtre informé, il ſe vueille deſcharger de l'imputation & diffame d'un ſi vilain crime deuant Dieu, par vne punition conuenable de ſes Couſeillers, tant pour leurs propres faiçtz que pour leurs rapports & diffames: ſi tant eſt que fauſſement ilz les aient forgez de luy, qui eſt leur Roy & leur Prince. Mais en cas qu'il meſprize de ſ'aquiter de ce deuoir, nul ne pourra blaſmer ſa Maieſté ſi elle ſe pouruoit par quelque aultre voie, ce que iuſques à preſent elle a differé de faire: comme auſſi elle a negligé la publication de ce ſubiect odieux, ſi non entant qu'il a eſté
rendu

rendu notoire, par l'examen & iugement qui s'en est fait au veu & sceu d'un chacun, en la ville de Lōdres: sa Maiefté aiant esperé depuis ce temps là, que quelque chose se feroit de la part dudict Roy, pour se lauer d'une tache si laide & infame: de laquelle aultrement, il demeurera flestri iusques à la fin du monde.

Or maintenant, pour plus ample cōfirmation que ces premiers attentats ont esté forgez en la boutique des ministres du Roy d'Espagne, il est expedient qu'un chacun connoisse que ceste conspiration aiant esté descouuerté, confessée, publicquement punie ce mois de Iuin dernier, par l'execution de ces trois Portugais: Neantmoins soudain apres que ce desseing des Portugais fut aneanti, il se renouà & conclud à Bruxelles vne seconde coniuration semblable, pour l'assassinement de sa Maiefté, de laquelle estoit l'auctheur principal le secretaire *Stephano Ibarra*, qui en procuroit l'execution par certains Anglois: lesquels aussi par la mesme bonté de Dieu furent apprehendez arriuans en Angleterre, pour attenter ce forfait execrable.

Les noms de ceux-là sont *Edmond Yorke* & *Richard Williams* maintenant prisonniers en la tour de Londres, lesquels ont confessé le fait en la maniere qui sera dicte: Et le tiers de leur cō-

Yong

pagnie estoit vn nommé *Yong*, qui deuoit estre employé à tuer l'vn des principaux & grands Conseillers d'Angleterre.

*Edmond
Yorke**Hugues
Owen**Ibarra**Richard
Williams**Holt**Yorke**Ibarra*

Edmond Yorke, confesse que quand on traicta avec luy d'attenter contre sa Maiesté, on luy monstra, par l'entremise de *Hugues Owen* Anglois rebelle & pensionnaire d'Espagne, vne assignation par escrit, soubz signée du secretaire *Ibarra*, pour assurance du paiement de la somme de quarante mille escuts qui luy seroit donnée par le Roy d'Espagne, au cas quil vint à tuer la Royne, ou qu'il assistast *Richard Williams* ou quelque aultre que ce fust, en l'execution de ceste entreprise. Dict que ceste assignatiõ fut puis apres deliurée comme en depost, à vn vieil Anglois Iesuite & rebelle nommé *Holt*: le quel, en vne consultation serieuse de certain nombre d'Anglois, là luy monstra semblablement, & aiant mis en auant, puis baissé le sacrement de l'autel, fist serment en la presence de luy, *Yorke*, & des aultres rebelles, que sans doubtte il luy seroit paiement de la somme contenue, incontinent apres l'execution du faict.

Or ceste nouvelle conspiration excitée par le billet d'assignation obtenu d'*Ibarra*, a eu son progres & auancement par les consultations malicieuses de plusieurs des subiectz notoirement fugitifz & rebelles de sa Maiesté, & neantmois main-
tenus

tenus par les pensions de roy d'Espagne. Les noms de ceux qui principalement se sont de nagueres employez en ceste cōspiratiō, sont, *William Stanley, Holt* Jesuite, *Thomas Throgmorton, Hugues Owen, D. Gifford, D. Worthington, Charles Paget, vn Tipping, Edouard Garret & Michel Moodie*, d'esquels, chacun en particulier, les choses qui ensuiuent sont testifiées par les confessions & depositions d'*Edmond Yorke & Richard Williams*, tous deux ici nagueres apprehendez & mis en feure garde.

W. Stanley,
Holt,
Throgmorton,
H. Owen,
D. Gifford,
Worthington,
C. Paget,
Tipping
E. Garret,
M. Moodie,
E. Yorke
R. Williams

Ceste confession est, qu'il se fist à Bruxelles trois consultations diuerfes par les dessus nommez, là ou du commencement, *William Stanley* employa toutes les persuasiōs à luy possibles enuers lesdits *Edmond Yorke & Richard Williams*, à ce qu'ils entreprinsent d'attenter à la vie de sa Maiefté: encourageant notamment *Yorke*, par l'exemple de son Oncle, & luy donnant instruction pour le cours de ses procedures, & par quels moiens il viendroit à bout de son entreprise. Et se peult bien verifier, que ledit *Stanley* n'est pas nouveau apprentif au mestier de ceste espece de traïson: car peu de temps auparauant, luy mesmes, avec vn certain *Jaques* son lieutenant, aiant appellé pour conseil spirituel à leur ayde deux vrais suppostz du diable ascauoir *Shirwood & Holt*, ilz pratiquerent

W. Stanley
E. Yorke
R. Williams
Yorke
Stanley
Jaques
Shirwood
Holt

*Patrick
Cullen*

vn Irlandois nomme *Patrick Cullen* escrimeur & pensionnaire du Roy d'Espagne. Et luy persuaderent de venir clandestinement en Angleterre, pour tuer sa Maiefté. A quoy aiant donné son consentement, *Stanley & Jaques* luy fournirent la somme de trente liures sterling pour son voiage, avec l'offre d'une grande recompense. Et sur cela, estant arriué, pris & deuëment conueincu de ce desseing, il confessa le tout en la maniere que nous venons de le reciter, dont s'ensuiuit la condamnation & execution de sa personne.

*Stanley
Jaques*

Ce ne seroit pas bien tost fait qui voudroit exprimer toutes les circonstances d'une aultre traïson bien estrange & dressée d'une façon nouvelle, en laquelle ont esté longuement occupez le Cardinal *Iesuite Allain & vv. Stanley*: s'y rencontrant aussi *Th. vvorthington* prestre tresindigne. Leur desseing estoit d'exciter vne soudaine rebellion en Angleterre, en induisant le Seigneur *Ferdinand Strange* filz & heritier du Comte Derby, à vsurper le tiltre de la Couronne d'Angleterre. Pour cest effect ils persuaderent vn *Richard Hesketh* Gentilhomme du quartier de Lancastré, bien cogneu dudit Seigneur *Strange*, pour luy faire comprendre & gouster l'aduis du Cardinal *Allain* & de plusieurs aultres: qui estoit de l'induire à vouloir prendre le tiltre de Roy & luy donner assurance

dy

*Allain
W. Stanley*

*Th. Wor-
thington*

*Ferdinand
Strange*

*Richard
Hesketh*

L. Strange

Allain

d'y estre maintenu par le moien des thresors & des forces estrangeres. Et en icela s'emploia ledit *Hesketh* avec toute diligense & avec maintes raisons, desquelles il estoit venu bien instruit & fourny. Mais le dit Seignieur *Strange* nouvellement Comte Derby par le decès de son pere, sur ceste rencontre de *Hesketh*, plein qu'il estoit de prudence & deuoir, mit cest *Hesketh* en arrest, lequel apres le fidelle rapport du Comte, estant apprehendé & aiant confessé tout le faict avec ses circonstances, sans plus long proces, fut condamné sur sa propre confession: & maudissant ses instructeurs avec grand signe de repentance, fut executé au mois de novembre de l'année precedente.

Mais pour retourner à nostre nouveau complot, le Iesuite *Holt* estoit communément assis en forme de president en ces consultations: & comme chef de toutes ces conferences & cōspirations persuada *Yorke* & *Williams* avec grande vehemence, d'entreprendre cest attentat, les obligeant par voeus & sermens à l'execution d'iceluy: & leur administrant à tous deux le sacrement: ce qu'il fist le baissant luy mesme, il les assura par iurement solennel de leur recompense, leur monstrant le billet d'assignation pour les 40000. escuts, signé de la main de *Stephano Ibarra*, lequel estoit commis à sa garde pour l'assurance du paiement. Disoit

Holt

aussi ledit *Holt* à *Yorke*, veu que souuent les Anglois auoient failli à l'exécution de ceste entreprise, si maintenant *Yorke* & ses compagnons n'en venoiet à bout, que cy apres il y emploieroit des estrangers: qui est vn argument d'vn traistre inueteré en sa malice. Et à la verité desia par longues années il s'est trouué en tous les complots de traïson qui se sont dressez contre sa patrie, comme le traistre qui plus y est bandé & embesongné avec toute violence, par dessus tous ses complices. Aussi seruit il de tresmauuais pere spirituel, quelque peu de mois auparauant, à l'Irlandois *Patrik Cullen* cy dessus mentionné, pour luy garentir son entreprise touchant la mort de la Royne.

*Patrick Cullen**Thomas**Throg-**merton**Torke**Williams*

Thomas Throgmorton se trouua pareillement meslé en ces consultations & conspirations, esquelles *Yorke* & *Williams* furent solicitez d'attenter cest horrible faict: pour l'accomplissement duquel, particulièrement il employa aussi ses discours.

H. Owen

Fut aussi en ces conferences *Hugues Owen*, là ou il donna son aduis, en quelle maniere on deuoit attenter ceste execution, & en ceste mesme conference, il monstra le billet d'assignation signé de la main d' *Ibarra*, pour 40000. escuts: lequel il commist à la garde de *Holt*, pour la satisfaction d' *Yorke* & des aultres.

*Ibarra**Holt**Torke*

Les

Les Docteurs *Gifford* & *Worthington*, tous-
 deux faifans profelfion d'enseigner la theologie,
 mais neantmoins contre toute vraie theologie, se
 trouuerent aussi en ces cōferences: & par grandes
 persuasions sollicitèrent *Yorke* & *Williams*, à l'exe-
 cution de cest acte. Et auoit ce mesme *Worthing-*
ton peu de mois auparauant employé tout son e-
 sprit & labour ensemble avec le Cardinal *Allain* &
Stanley, pour susciter vne rebellion & s'establi-
 Roy, au detrimēt. & ruine de cest estat & de sa
 Maiefté, selon que cy dessus il a esté récité.

Charles Paget estoit aussi present en ces me-
 nées & conspirations, induisant *Yorke* à ceste entre-
 prise: & alors mesme fut conclud que *Michel*
Moodie seroit aussi employé de son costé en l'ex-
 ploict de ce mesme acte: & qu'argent luy seroit
 fourni par *Paget* & *Throgmorton* pour les frais
 qu'il luy faudroit faire, à la poursuite de ceste
 pratique.

En oultre, *Edmond Yorke* afferme que là furent
 aussi designez vn *Tipping* Anglois, & *Edmond*
Garret Enseigne, avec vn Wallon & vn Bourgui-
 gnon pour ceste mesme entreprise: ce qui se rap-
 porte du tout à d'autres confessions, notamment
 de *Paul vveele*, lequel a quitté le seruice de *Stan-*
ley, pour ce qu'il s'effaioit de l'induire à vn pareil
 attentat à l'encontre de sa Maiefté.

Williams
Yong
Holt

Est semblablement affermé par *Yorke* & *Williams* que *Yong*, le tiers d'entre eux maintenant prisonnier, s'estoit auparauât offert à *Holt* par ses lettres, d'attenter aussi ce faict luy mesme : ayant, de plus, voué & pris sur foy, de tuer le principal & de plus grand nom, d'entre les Conseillers de la Royne.

Yorke
Williams
Yonge

Ces trois hommes *Yorke*, *Williams* & *Yong*, s'estoient resolus, estans arriuez en Angleterre, de se mettre au seruice de quelques vns des seigneurs du Conseil de la Royne, qui sont ordinairement pres de sa personne, pour auoir acces plus libre à la Cour, & par ce moien, chercher chacun d'entre eux plus à propos leurs oportunités, d'attenter ce qu'ilz auoient proiecté contre sa Maiesté. A quoy pour paruenir, ilz disent auoir eu plusieurs cōseils & desseings selon l'opportunité des tēps & des places. Suiuuant cela *Yorke* estant arriué à Calais cercha les moiens vers l'vn des seigneurs du priué Conseil de sa Maiesté, d'obtenir vn passeport pour son assurance plus grande. Mais leur meschant desseing estoit desia si bien descouuert, que bon ordre auoit este mis de les apprehender des leur premiere arriuéee comme de faict ilz furent pris & mis en seure garde.

Yorke

Or maintenant encores qu'il soit bien cogneu que telles procedeuers desloyalles ont souuēt esté
essaiées

essaiées: Que souuēt les coupables ont esté pris & executez: Que plusieurs viuent en leurs cachettes non encores pris & descouuers: Encores derechef que par la bonté singuliere de Dieu & sa protectiō speciale pour la defence & conseruation de sa Maieſté, tels desseings aient souuent esté mis à neant: sur tout neantmoins, ces deux dernieres conspirations, la premiere de ces Portugais, desseignée par le conseil & au nom du Roy d'Espagne, & ceste derniere d'York & de ses complices amorcez à cela par la grande recompense que leur promet-
toit son Secretaire *Jbarra*, mettent en veüe mani-
feste de tout le monde, combien avec grande bar-
barie & inhumanité, ces infames actions prennent leur origine d'Espagne. Ioinct aussi que de là, sont maintenus par grandes pensions vne multitude d'hommes iugez traistres & fugitifz de leur patrie: lesquels toutesfois ne rendent aultre espeece de seruice audit Roy, que de se rendre instruments de telles actions barbares, & de luy seruir d'espions contre leur pais mesme. En quoy neantmoins, pour le plus souuent, ilz abusent le Roy & ses ministres par mensonges controuuez: au lieu de luy faire des rapports qui soient veritables, ou d'affaires de quelque importance, & qui soient dignes de leurs pensions si grandes.

Conclusion, donc ces choses estans ainsi, que

D.j.

nous

nous auons mis en auant, pour mieux satisfaire à
 tous ceux qui n'ont ny le iugement corrompu, ny
 les affections transportées de partialitez enuers
 ces deux Princes, & à la descharge de la Royne au
 cours de tous ces desleings & actions horribles.
 Il se peult reconoistre d'vn chacun pour verité tres-
 certaine, que iamais il n'y a eu aucun subiect de la
 Royne d'Angleterre, ny aucun aultre de quelque
 nation que ce soit, qui puisse estre chargé par ceux
 du parti du Roy d'Espagne ou aultre personne
 quelconque, d'auoir iamais attenté, ny faict practi-
 que, pour mettre en danger ny faire tort à la per-
 sonne du Roy d'Espagne, par le sceu, ou cōmuni-
 catio de la Royne, ou d'aucun de ses ministres: en-
 coresqu'il soit hors de doute, que si la dite Maieité
 eust eu vn courage si bas & si vil, que de se souiller
 de pratiques si infames, elle n'eust pas manqué de
 moiens & d'instrumens conuenables. Mais la Ma-
 iesté estant libre de toutes telles pensées, chacun
 peult bien asseurement faire estat, que si quelqu'vn
 se fust mis en effort d'entreprendre quelque chose
 de semblable, elle en eust faict promptement & se-
 uerement vne punition exemplaire & cōuenable
 au forfait: ou bien l'eust faict liurer au Roy, pour
 luy mesme en faire la punition à son gré. Sa Ma-
 iesté n'a non plus donné aucune pensio ny entre-
 tienment dans son Roiaume à aucun rebelle ou

La confession d'Estienne Ferrera de Gamã, en lan-
guage Portugais, par luy soubsignée & confirmée, au re-
cit qui en a esté cy devant publié le 18. Feur. 1593.

Lopez

Christofero
de Moro
Ferrera
Moro
Ferrera
Lopez

Ferrera



Ledit & confesse, qu'il dix mois passez ou en-
uiron, le Docteur Roy Lopez escriuit deux let-
tres en la propre maison a Londres, adressées à
dom Christophero de Moro, l'esquelles lettres par
le Docteur furent mises entre les mains de luy
Ferrera pour les faire deliurer audit Moro.

Ces lettres, estoient escrites de la main de
Ferrera, mais selon les paroles, & de la propre bouche du Docteur
Lopez. Par icelles ledit Docteur promettoit de faire au Roy
tout le service qu'il luy voudroit commander: Et dist en particu-
lier audit Ferrera, que le Roy estoit de si bien informé du subiect:
qui estoit la cause pour laquelle le Docteur le faisoit escrire obscu-
rement & en paroles couuetes, tellement que luy mesmes Ferrera,
ne les pouuoit bien entendre.

Il croit pour vray, que si le Roy luy eust enuoié l'argent, le Do-
cteur eust empozonné la Royne, adioustant que chacun iour
le Docteur luy disoit qu'il estoit prest de faire le service, mais
qu'il n'auoit nulle responce de dela.

Peter Fer-
rera

Il se souuient aussi auoir dict à Peter Ferrera, que si le Roy d'-
Espagne vouloit enuoié l'argent, sans doubte le Docteur Lopez
empozonneroit la Royne.

Manuel
à Andrada
Lopez
Dom An-
tonio
Ferrera

Dict en cuitre que Manuel à Andrada enuiron vn mois deuant
qu'il partist d'Angleterre, luy declara, que si le Roy d'Espagne
vouloit, le Docteur Lopez empozonneroit la Royne d'Angleter-
re & ensemble le Roy Dom Antonio: P'esquels propos estans puis-
après recitez par Ferrera, le Docteur respondit, que quant au Roy,
à la première maladie qui luy suruendroit, il s'en alloit mourir; mais
quant à la Royne, nous nauons, dict il, encores aucune responce de
l'autre part.

La

La confession de Manuel Lewis Tinoco, écrite
de sa propre main le 22. Feur. 1593.



Le Manuel Lewis Tinoco, Gentilhomme Portugais confesse que le Comte de Fuentes, & le secretaire Ibarra, m'appellerent au cabinet du Comte, là ou tous deux ensemble & chacun d'eux de sa part me prindrent les mains & les mirent dans les leur, & me dirent tels propos: devant que nous te declarions vn certain affaire de tresgrand importance,

Manuel
Lewis Tinoco
Fuentes
Ibarra

il faut que tu nous donnes ta foy & promesse, qu'encores qu'il aduint que pardela tu fusses pris des Anglois, que neantmoins tu ne le discouviras point, d'autant qu'il impoite au repos de toute la Chrestienté. Et apres leur auoir donné ma parole & ma foy de toute fidelité & seruice en vn tel affaire, Ils me dirent, que Stephano Ferrera de Gama, leur auoit escript, comment le Docteur Lopez s'estoit offert & obligé de faire mouir la Royne d'Angleterre par poison, avec conditio que le Roy d'Espagne luy donnast recompense couuenable à ses seruices. Tout cela se passa en la ville de Bruxelles e a la maison du Comte de Fuentes: Et, selon que ie m'en puis souuenir, ce fut le 9. iour du mois de Decembre dernièrement passé: le tesmoigne toutes ces choses s'estre faictes en toute verité & certitude, comme ie les confirmé par mon serment.

Stephano Fer-
rera de Gama.
Lopez

Fuentes

Le Manuel Lewis Tinoco, Gentilhomme Portugais confesse estre verité, qu'estant en Bruxelles en la maison du Comte de Fuentes, il ne fist appeller & me demanda de quel pais & qualité estoit Andrada: & apres luy auoir dict ce que i'en pouuois conoistre, il commanda à son secretaire de me monstrer toutes les lettres qu'Andrada luy auoit esrites de Calais. Iceluy me monstra trois lettres, en la premiere ou il donnoit aduis qu'il estoit de retour d'Angleterre ou il auoit este detenu prisonnier vn long temps, & qu'il estoit enuoié par le Docteur Lopez, lequel comme zelateur & bien affectionné au seruice du Roy de Castile, estoit résolu de luy faire vn seruice si signalé que par ce moien il pouroit en

Manuel
Lewis Tinoco.

Andrada

Andrada

Lopez

toute feurete prendre satisfactiō de la nation Angloise. Mais à condition que le Roy voulust d'honneurs & faueurs recōpenser ses seruices, conuenablement à leur importance, d'autant qu'il estoit vieil & grandement endebté: desirant de trouuer repos pour ses derniers iours. Puis declarant la qualité de ce seruice, il disoit le Docteur *Lopez* s'estre obligé de depecher la Reine par prison. Partant qu'il conuenoit en aduertir le Roy d'Espagne, en toute haste: & que luy attendoit à Calais iusques à ce que la respōce en fust apportée de Madrie.

Lettre de *Manuel Lewis* à *Ferrera* enuoiée de Bruxelles par *Gomez d'Avila*, en Dec. 1593.

LE porteur vous dira de quel prix sont estimées vos perles: Et vous aduertiray incontinent de ce qu'on vous en voudra donner iusqu'à la dernière maille: & vous prie me faire entendre quel ordre vous mettez pour vous en faire tenir l'argent, & en quoy vous voulez qu'il soit employé. Ce porteur vous dira semblablement quelle est nostre résolution touchant yn peu de Musc & d'Ambre que j'ay proposé d'achepter: Mais deuant que d'en rien déterminer, ie veux estre bien informé de leur prix. Que s'il vous plaist y entrer pour vostre part, j'espere que nous y ferons bon profit.

La confession de *Manuel Lewis Tinoco*, écrite de sa propre main le 26. Feur. 1593.

Stephano Ferrera de Gama

Stephano d'Ibarra Fuentes

LEs lettres que iay escrites à *Stephano Ferrera de Gama*, par *Gomez d'Avila*, concernant ce qui y est touché des perles & du prix d'icelles, estoient pour luy donner à entendre combien les nouvelles par luy enuoiées du desseing du docteur pour faire mourir la Reine, auoit esté agreables & grandement estimées par le Comte de *Fuentes* & *Stephano d'Ibarra*. Et quant au point qui concerne le Musc & l'ambre, le Comte de *Fuentes* me dist qu'il attendoit du Roy quelque resolution d'importance: & quand elle seroit venue, que ce ne seroit peu de chose. Le tout s'est ainsi passé en verité, & pour tel ie le confirmé, demandant humblement pardon de mes-offences.